

**COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**

**Consultation publique 2019 sur les plans  
d'aménagement forestier intégrés opérationnels  
(PAFIO) 2018-2023**

**RAPPORT DE LA  
CONSULTATION PUBLIQUE**

**Rédigé par**

**Marie-Hélène Langis, biologiste  
Agente de développement aux ressources naturelles**

**Novembre 2019**

## TABLE DES MATIÈRES

---

Table des matières.....	2
1. Mise en contexte.....	3
2. Consultation publique .....	4
3. Recueil des commentaires pour le PAFIO.....	4
Section I – Participation à la consultation.....	5
Section II – Contenu des commentaires reçus.....	6
Annexe – Avis public de la consultation PAFIO 2018-2023.....	8

**POUR INFORMATION**

**Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent**

186, rue Lavoie,  
Rimouski (Québec) G5L 5Z1  
Téléphone : 418 724-6440

**Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs**

Direction générale du Bas-Saint-Laurent  
92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 207  
Rimouski (Québec) G5L 8B3

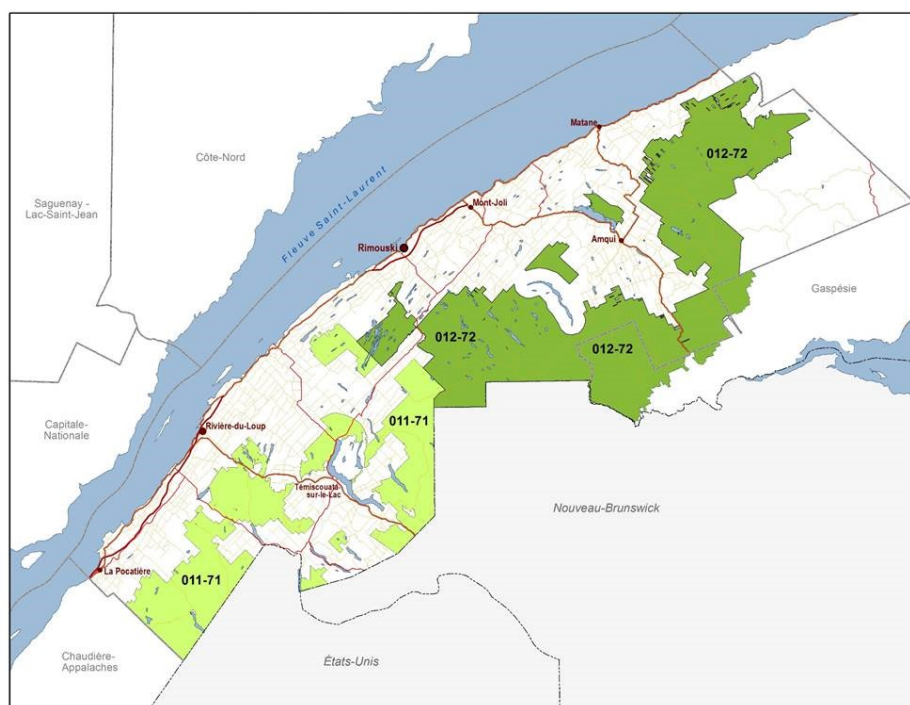
## 1. MISE EN CONTEXTE

---

Le territoire forestier bas-laurentien est constitué de 51 % de forêt publique et 49 % de forêt privée. Depuis 2018, le territoire public du Bas-Saint-Laurent comporte deux unités d'aménagement (UA) : 011-71 et 012-72 (Figure 1). En mars 2010, la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* (L.R.Q., c. A-18.1) a été adoptée et préconise des changements importants dans les rôles et responsabilités concernant la planification forestière. Depuis son adoption, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a l'entière responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier opérationnels (PAFIO) qui contiennent les secteurs d'intervention potentiels où se réaliseront les travaux commerciaux et non commerciaux. Le PAFIO présente également la localisation potentielle des chemins forestiers et autres infrastructures à construire ou à améliorer.

Le PAFIO doit faire l'objet d'une consultation publique pour son approbation et pour sa bonification, le cas échéant. Pour la région du Bas-Saint-Laurent, la consultation publique a été organisée par le MFFP, mais le rapport de la consultation est rédigé par le Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. La consultation avait pour objectif de permettre à l'ensemble de la population de consulter les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels préparés par le MFFP et d'exprimer ses préoccupations relatives à cette planification pour les deux UA de la région du Bas-Saint-Laurent, soit l'UA 011-71 et l'UA 012-72. Cette consultation portait sur la version 3 du PAFIO 2018-2023.

**Figure 1 : Unités d'aménagement du Bas-Saint-Laurent**



## 2. CONSULTATION PUBLIQUE

---

La période de consultation du PAFIO s'est déroulée du 20 mai au 13 juin 2019 (voir l'annexe). La population a été informée par l'entremise des journaux locaux (Avant-Poste, Avantage Gaspésien, Avantage Votre journal, Placoteux, Info-Dimanche), du site Internet et de la page Facebook du MFFP ainsi que par l'envoi de courriers électroniques spécifiques aux différents partenaires régionaux susceptibles d'être intéressés par l'aménagement forestier de la forêt publique (municipalités, MRC, représentants des Tables de GIRT, etc.).

## 3. RECUEIL DES COMMENTAIRES POUR LE PAFIO

---

Les organismes et particuliers intéressés par cette consultation publique étaient invités à émettre des commentaires par le biais du site Internet du MFFP (voir l'annexe) ou auprès de leurs représentants. Il était également possible de consulter tous les documents relatifs à cette consultation directement aux différents bureaux du MFFP, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, aux adresses suivantes :

- **Rivière-du-Loup – UA 011-71**  
186, rue Fraser  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C8  
Téléphone : 418 862-8213
- **Rimouski – UA 012-72**  
92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 207  
Rimouski (Québec) G5L 8B3  
Téléphone : 418 727-3710
- **Amqui – UA 012-72**  
26, boul. Saint-Benoît Ouest, bureau 200  
Amqui (Québec) G5J 2E2  
Téléphone. : 418 629-3068

Le CRD du Bas-Saint-Laurent est responsable de rédiger le rapport des commentaires émis lors de la consultation publique. Quant au MFFP, il a la responsabilité de produire un rapport de suivi des consultations publiques et de le présenter aux membres des TLGIRT. Ces commentaires sont exposés dans ce rapport et présentés ainsi :

- **Section I - Participation à la consultation** : informations relatives au nombre de personnes ayant consulté les plans et/ou émis des commentaires ;
- **Section II - Contenu des commentaires reçus** : contenu intégral des commentaires des participants.

## SECTION I – PARTICIPATION À LA CONSULTATION

### – Dates de la consultation

20 mai au 13 juin 2019.

### – Consultation des plans

	Bureau du MFFP	Autres, précisez	Internet
Nombre de personnes ayant consulté les plans	-	-	7

**Note** : Certaines personnes ont consulté les plans sans émettre des commentaires.

### – Liste des personnes ou organismes ayant émis des commentaires

Nom	UA	À titre personnel	Pour un organisme	Participant des TGIRT	Secteur(s)
À titre personnel	012-72	X		non	Récréotourisme
À titre personnel	012-72	X		non	Villégiature
À titre personnel	012-72	X		non	Récréotourisme
À titre personnel	012-72	X		non	Récréotourisme
À titre personnel	012-72	X		non	Récréotourisme

Liste des préoccupations	Nombre de fois que la préoccupation a été citée
Localisation des coupes	5
Infrastructures	0
Type de coupe	0
Période de coupe	0
Transport (bruit, sécurité, etc.)	0
Superficie des coupes	0
Autres	0
<b>Total</b>	<b>5</b>

**Note** : Les organismes ou personnes peuvent émettre plus d'une préoccupation.

## SECTION II – CONTENU DES COMMENTAIRES REÇUS

---

### – Liste de tous les commentaires émis

Par souci de confidentialité, aucun nom n'est fourni dans le rapport de consultation publique.

<b>À titre personnel (Texte intégral des commentaires)</b>
<p>« Selon les données cartographiques diffusées pour la consultation, l'agglomération des superficies de coupe projetées à la Montagne Saint-Pierre aurait un impact négatif et significatif sur la qualité des activités de plein air mettant ainsi en péril le maintien et le développement d'activités économiques de la municipalité de La Rédemption, en plus de diminuer la richesse de la faune et de la flore. Voici quelques préoccupations:</p> <p>Des efforts importants ont été faits ces dernières années afin de développer des activités récréotouristiques et que la Montagne Saint-Pierre recèle un important potentiel récréotouristique qui prendra de plus en plus d'importance au fur et à mesure que cette filière du développement régional gagnera en importance.</p> <p>Le ski hors-piste est reconnu depuis plus 9 ans à la Montagne Saint-Pierre et au cours des prochaines années la municipalité de La Rédemption en partenariat avec la COOP Accès chic-chocs et la Fédération québécoise de montagne et d'escalade (FQME), poursuivront la structuration du site de ski hors-piste afin d'en assurer la pérennité et le plein potentiel pour la municipalité.</p> <p>La randonnée pédestre constitue un élément important de la stratégie de développement récréotouristique de la municipalité de La Rédemption (une boucle d'environ 15 km a été aménagée en 2010). L'agglomération des superficies de coupe pourrait avoir un impact important sur la qualité visuelle et l'expérience en forêt.</p> <p>La tour d'observation Val Marie, située au sommet de la Montagne Saint-Pierre est un site visité par de nombreux usagers (randonneurs, VTT, motoneigistes, skieurs et raquetteurs). La superficie des coupes pourrait avoir un impact visuel important à partir de la tour d'observation.</p> <p>L'agglomération de superficie de coupe pourrait avoir un impact sur la protection des espèces sensibles, menacées ou vulnérables (par ex. Grive de Bicknell) et sur la biodiversité du refuge biologique situé près des secteurs d'intervention potentiels. Plusieurs cours d'eau dont la rivière Rouge, pourrait subir une dégradation de la qualité de l'eau par une augmentation de la charge sédimentaire suite aux coupes réalisées dans les bassins versants.</p> <p>Selon les données de 2018, le niveau de défoliation de la tordeuse des bourgeons de l'épinette à la Montagne Saint-Pierre est qualifié de léger, ainsi l'urgence de réaliser les coupes est questionnable. Afin de concilier les activités forestières futures et le développement récréotouristique de la Montagne Saint-Pierre, l'établissement d'un encadrement visuel serait une avenue à explorer. L'encadrement visuel permettrait de minimiser l'impact visuel des coupes de régénération envisagées. »</p>

<b>À titre personnel (Texte intégral des commentaires)</b>
<p>« Zone humide? Chemin forestier? Hiver ou été? Par où sortir bois. La zone affectera la faune, zone de ravage hivernaux. »</p>

**À titre personnel**  
**(Texte intégral des commentaires)**

« Bonjour, vous projetez de faire des coupes dans une montagne de ski hors-piste à la Rédemption. Pourquoi vous faites ça ?? C'est un secteur pour les adeptes de plein air, et nous tenons à garder une forêt naturelle. Il y a beaucoup d'adeptes de ce sport dans la région et nous aimons notre montagne St-Pierre. Il y a déjà eu beaucoup de coupe forestière sauvage dans cette montagne, les années passées, laissez-nous notre montagne avec ses arbres! Vous allez arrêter quand ces coupes détruisant la nature? Quand il n'y aura plus un arbre? Vous voulez faire du Québec un grand champs? Merci d'épargner notre terrain de sport d'hiver. »

**À titre personnel**  
**(Texte intégral des commentaires)**

« Un secteur de la Mitis, la montagne St-Pierre, est de plus en plus utilisé pour le ski hors-piste, tant en ski alpin qu'en ski de fond. Ces sports sont de plus en plus pratiqués et peu de montagnes permettent de les pratiquer dans la région. Il faut souvent se rendre jusqu'au parc de la Gaspésie pour avoir accès à de belles montagnes pour pratiquer ces sports. Nous aimerions bien conserver ce territoire intact afin que les sportifs puissent continuer à skier en forêt. De plus, plusieurs bénévoles ont travaillé fort afin de rendre le site convivial. »

**À titre personnel**  
**(Texte intégral des commentaires)**

« Comme utilisateur en hiver comme en été de la montagne St-Pierre et de ses environs, je suis préoccupé par l'impact que pourrait avoir les coupes forestières projetées (présenté dans la consultation). Les dernières coupes ont déjà eu un effet visuellement et en pratique pour le ski et le vélo de montagne. Il y aurait sûrement moyen de concilier les besoins de l'industrie et l'offre de la pratique sportive. Merci de nous permettre de donner notre avis.»

## Avis public

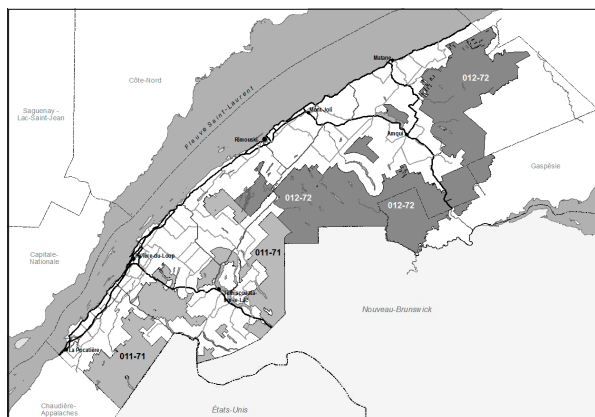
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

### VOTRE OPINION COMPTE!

### MODIFICATION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER INTÉGRÉ OPÉRATIONNELS

Du 20 mai au 13 juin 2019, la population est invitée à s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels 2018-2023 pour le territoire public du Bas-Saint-Laurent. Ces plans sont préparés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Ils comportent les secteurs potentiels d'interventions forestières pour des coupes et des traitements sylvicoles ainsi que la localisation des chemins et des autres infrastructures à construire ou à améliorer.

Les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels concernent les unités d'aménagement 011-71 et 012-72.



Toute personne peut participer à cette consultation en la sélectionnant à l'adresse suivante : <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/consultation-amenagement.jsp>, sous la rubrique Consultations en cours.

Les plans peuvent également être consultés, sur rendez-vous, aux bureaux du Ministère :

**Rivière-du-Loup – Unité d'aménagement 011-71**

186, rue Fraser, Rivière-du-Loup. Tél. : 418 862-8213

**Rimouski – Unité d'aménagement 012-72**

92, 2<sup>e</sup> Rue Ouest, bureau 207, Rimouski. Tél. : 418 727-3710

**Amqui – Unité d'aménagement 012-72**

26, boul. Saint-Benoît Ouest, bureau 200, Amqui. Tél. : 418 629-3068

- Du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

- Le personnel forestier sera disponible pour expliquer les divers éléments des plans et répondre aux questions.

Québec 

AVANT-POSTE  
AVANTAGE GASPÉSIE  
AVANTAGE VOTRE JOURNAL  
PLACOTEUX  
INFO-DIMANCHE

Format : 1/3 Verticale - (4,861 x 8,222 pouces)  
CU1012744

Date de parution : 15 mai 2019  
Date de parution : 15 mai 2019  
Date de parution : 15 mai 2019  
Date de parution : 15 mai 2019  
Date de parution : 15 mai 2019